



COMCEC

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ
42^{ÈME} RÉUNION DU COMITÉ DE
SUIVI DU COMCEC

12-13 Mai 2026

Bureau de Coordination du COMCEC
Mai 2026

www.comcec.org

Pour plus d'informations:

Bureau de Coordination du COMCEC Necatibey Cad. No: 110/A 06570 Yücepete

Ankara - TÜRKİYE

Tél : +90 312 - 294 57 10

Télécopie : +90 312 - 294 57 77

Web : www.comcec.org

E-mail : comcec@comcec.org



PROJET D'ORDRE DU JOUR

42^{ÈME} RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC

(12-13 mai 2026, Ankara)

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Rapport sur la stratégie du COMCEC et sa mise en œuvre
3. Rapport sur le Programme d'Action OCI
4. Commerce intra-OCI
5. Renforcement du rôle du secteur privé dans la coopération économique
6. Approfondissement de la coopération financière
7. Amélioration des transports et des communications
8. Développement d'un secteur du tourisme durable et compétitif
9. Augmentation de la productivité du secteur agricole et maintien de la sécurité alimentaire
10. Allègement de la Pauvreté
11. Coopération sur la transformation numérique
12. Préparations pour l'échange de vues sur le «Développement des outils efficaces de financement du commerce pour accroître les exportations dans les Pays Membres de l'OCI.»
13. Projet d'Ordre du Jour de la 42^{ème} Session du COMCEC
14. Questions Diverses
15. Adoption du rapport

INTRODUCTION

Ce document fournit des informations de base sur l'état actuel des domaines de coopération, des programmes et des projets du COMCEC pour sa 42ème Réunion du Comité de Suivi, qui se tiendra les 12-13 Mai 2026 à Ankara. Le document présente les informations de base et les mesures nécessaires se rapportant aux Points 2 à 13 du Projet d'Ordre du Jour. Comme les autres Points de l'Ordre du Jour se passent d'explication, ils ne sont pas inclus dans le Document. Les rapports et études qui seront soumis au titre de chaque point de l'ordre du jour seront disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org)

POINTS ANNOTÉS DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR

Rapport sur la stratégie du COMCEC et sa mise en œuvre

Le COMCEC poursuit ses efforts dans le cadre de la stratégie du COMCEC. Les Groupes de travail (GT), dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, fournissent une plate-forme régulière aux experts des Pays Membres pour discuter des politiques et pratiques dans chaque domaine de coopération afin de créer d'une compréhension commune et des politiques approximatives entre les Pays Membres. Le Financement de Projet du COMCEC, un autre instrument important de mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, permet aux Pays Membres enregistrés auprès des Groupes de Travail, ainsi qu'aux Institutions pertinentes de l'OCI, de soumettre des projets de coopération concrets pour la réalisation des Recommandations Politiques Ministérielles du COMCEC.

Les Groupes de Travail, à savoir, commerce, transport et communications, agriculture, tourisme, coopération financière et allègement de la pauvreté se réunissent deux fois par an pour travailler sur les thèmes identifiés par les points focaux des Pays Membres et formuler les recommandations de politique à l'attention des sessions ministérielles du COMCEC. Dans ce cadre, les Groupes de Travail tiendront leur 26^e série de réunions (25^e réunion pour la Coopération Financière) en avril 2026 et porteront leur attention sur des thèmes importants dans chaque domaine de coopération. Les détails sur les développements dans chaque groupe de travail sont donnés sous le point pertinent de l'ordre du jour.

21 projets ont été mis en œuvre en 2025 dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC (FPC), mis en place pour appuyer la mise en œuvre des recommandations politiques adoptées lors des Sessions Ministérielles du COMCEC. En outre, huit projets ont été mis en œuvre l'année dernière dans le cadre du Programme AI-Quds du COMCEC qui se concentre sur des domaines thématiques importantes tels que l'entrepreneuriat, la création de possibilités d'emploi et l'autonomisation des jeunes, le commerce électronique, le développement des PME et du tourisme. Dix programmes seront supportés cette année dans le cadre de ce Programme.

En outre, les efforts de coopération déployés par les Institutions pertinentes de l'OCI revêtent une grande importance pour la réalisation des objectifs de la Stratégie du COMCEC et des Recommandations Politiques Ministérielles du COMCEC. Conformément aux résolutions pertinentes du COMCEC, les institutions de l'OCI organisent des activités allant de pair avec les objectifs et les résultats escomptés de la Stratégie du COMCEC ainsi que sur les recommandations politiques adoptées par les sessions ministérielles du COMCEC. Dans ce cadre, la 41^e Session du COMCEC s'est félicitée du Rapport d'Avancement sur la Mise en Œuvre de la Stratégie du COMCEC soumis par le Bureau de Coordination du COMCEC (BCC), qui a souligné le progrès accompli dans la mise en œuvre de la Stratégie et a félicité les Pays Membres et les Institutions de l'OCI pour leurs précieuses contributions.

La 41^e Session du COMCEC a pris note avec satisfaction de la convocation des Groupes de Travail du COMCEC dans les domaines de coopération, ainsi que des études de recherche menées par le BCC en vue d'enrichir les discussions lors des réunions desdits Groupes de Travail. Saluant les efforts déployés par les Pays Membres et les Institutions pertinentes de l'OCI pour la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC et des Recommandations Politiques Ministérielles, la Session a invité les Pays Membres à déployer tous les efforts dans la mesure du possible pour mettre en œuvre les Recommandations Politiques et tirer profit des installations et mécanismes actuels, en particulier des Groupes de Travail du COMCEC et des Programmes de Soutien aux Projets du COMCEC, et a demandé aux Institutions concernées de l'OCI de soutenir les Pays Membres à cette fin.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC présentera un rapport au Comité de Suivi sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC. Le Comité examinera le rapport soumis pour entreprendre les mesures nécessaires.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR

Rapport sur le Programme d'Action OCI

Conformément aux résolutions pertinentes de la 41^e Session du COMCEC soulignant l'importance des réalisations des objectifs fixés par l'OCI 2025 : Dans le cadre du Programme d'action et du suivi actif du volet économique et commercial du Programme par le COMCEC, il a été demandé au Secrétariat général de l'OCI de soumettre un examen complet du programme actuel et d'informer le Comité des efforts préparatoires du Programme d'action qui succédera.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Secrétariat Général de l'OCI doit soumettre un rapport d'avancement complet au Comité de Suivi sur la mise en œuvre de l'OCI 2025: Programme d'Action et préparatifs du Programme successeur. Le Comité examinera le rapport soumis par le Secrétariat Général sur la question pour entreprendre les mesures nécessaires.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR

Commerce intra-OCI

L'expansion du commerce intra-OCI est l'un des objectifs stratégiques les plus importants du COMCEC dans le domaine du commerce. À cet égard, le commerce occupe une place importante dans l'agenda du COMCEC.

Conformément à la résolution pertinente du COMCEC, le 26^e Groupe de Travail sur le Commerce (GTC) sera tenu en ligne avec le thème de "le Développement des outils efficaces de financement du commerce pour accroître les exportations dans les Pays Membres de l'OCI" le 20 avril 2026. En ce qui concerne les projets soutenus dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC, l'Indonésie et l'INMPI ont mis en œuvre cinq projets au total dans le domaine de la coopération commerciale en 2025, et 3 Pays Membres ont bénéficié de ces projets. De plus, quatre projets seront mis en œuvre par le Bangladesh, les Maldives, la Palestine et Suriname dans le domaine de la coopération commerciale cette année.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le BCC informera le Comité des résultats de la 26^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce et des projets mis en œuvre en 2026 dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC. Il existe de même plusieurs programmes et projets importants sur l'ordre du jour du COMCEC dans le domaine du commerce. Certains programmes et activités en cours sont le SPC-OCI, les Foires Commerciales Islamiques, l'Assistance Technique liée à l'OMC, les Activités de Financement du Commerce et les Activités Commerciales de l'INMPI.

SPC-OCI

Le SPC-OCI (Le Système de Préférences Commerciales entre les Pays Membres de l'OCI) est l'un des projets les plus importants du COMCEC dans le domaine du commerce. Le Système est basé sur trois accords, à savoir : l'Accord Cadre, le Protocole sur le Schéma des Tarifs Préférentiels (PRETAS) et les Règles d'Origine. La base juridique du SPC-OCI a été achevée en 2011. La mise en place du système est effective depuis le 1er juillet 2022.

Dans ce cadre, se félicitant de l'entrée en vigueur du système, la 41e Session Ministérielle du COMCEC a demandé aux États Participants, qui ne l'ont pas encore fait, de finaliser leurs procédures internes et a appelé les Pays Membres, qui n'ont pas encore signé ou ratifié les Accords SPC-OCI, à le faire dans les meilleurs délais et à finaliser les autres procédures d'adhésion au Système.

La Session a salué les décisions de la réunion du CNC des 1er et 2 octobre 2025 au niveau des négociateurs en chef, en particulier sa décision, en vue d'explorer les possibilités d'élargissement du SCP-OCI, d'engager des discussions préliminaires sur les défis liés à la mise en œuvre du PRETAS, les domaines et objectifs d'élargissement possibles, les considérations juridiques et les questions institutionnelles. À cet égard, les réunions du SCP-OCI CNC se sont tenues virtuellement les 3 et 4 février 2026, organisées par la République de Turquie. Lors de la réunion, le Comité a demandé au Secrétariat du CNC, en collaboration avec la République de Türkiye et le Royaume d'Arabie Saoudite ainsi qu'avec d'autres pays membres intéressés, de préparer et de diffuser deux séries de questionnaires d'ici la mi-mars 2026 afin de recueillir un large éventail d'avis sur les principaux piliers, la portée et les modalités d'une éventuelle expansion du SCP-OCI et sur les questions de mise en œuvre, et de faire rapport à ce sujet lors de la prochaine réunion du CNC. Dans ce cadre, les questionnaires ont été diffusés aux Pays Membres de l'OCI.

Mesure(s) Nécessaire(s): En tant que co-secrétariat du CNC, le BCC informera le Comité sur les développements récents concernant le SPC-OCI. Le Comité examinera les derniers développements et prendra, si nécessaire, les mesures appropriées.

Foires Commerciales Islamiques

Les foires commerciales islamiques sont organisées tous les deux ans dans l'un des Pays Membres de l'OCI par le CIDC en vue de promouvoir le commerce intra-OCI. Outre les Foires Commerciales Islamiques, des expositions sectorielles spécifiques sont aussi organisées par le CIDC dans les Pays Membres.

La 41e Session du COMCEC a apprécié l'organisation d'ateliers, de webinaires, de formations, de foires, d'expositions et de forums par le CIDC et les institutions des pays partenaires dans le domaine du commerce, et a demandé aux Pays Membres de continuer à fournir au CIDC des données statistiques relatives au commerce, aux investissements et aux réglementations.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le CIDC doit rendre compte des derniers développements concernant les foires commerciales islamiques et les expositions sectorielles.

Assistance Technique liée à l'OMC

Le COMCEC encourage ses membres à joindre l'OMC en vue de bénéficier du système international du commerce sur des bases équitables et justes. À cet égard, le Groupe de la BID et le CIDC organisent des cours de formations, des séminaires et des ateliers sur les questions liées à l'OMC dans l'intérêt des Pays Membres.

La 41e Session du COMCEC a appelé la BID et le CIDC à continuer à étendre leur assistance technique aux Pays Membres dans le contexte des négociations commerciales multilatérales et à coordonner la position des Pays Membres.

La 41^e Session du COMCEC a appelé les Pays Membres et les institutions pertinentes de l'OCI à apporter leur soutien aux Etats membres qui ont besoin d'une assistance technique sur les pratiques de facilitation du commerce en vue de la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation du commerce .

Mesure(s) Nécessaire(s): La BID et le CIDC devraient soumettre des rapports relatifs à leurs activités dans ce domaine au Comité.

Activités de Financement du Commerce

L'accès à un financement abordable est l'un des facteurs cruciaux pour les hommes d'affaires afin de s'engager dans le commerce international. Les activités de financement du commerce sont principalement menées au sein de l'organe de financement du commerce du Groupe de la BID, la Société Islamique de Financement du Commerce (SIFC). De plus, la Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation (SIACE) fournit l'assurance de crédits à l'exportation pour atténuer les risques du commerce.

La 41^e Session du COMCEC a apprécié les activités de financement et de développement du commerce menées par la SIFC, ainsi que la mobilisation des fonds auprès des partenaires de développement pour le financement des opérations commerciales dans les Pays Membres, contribuant ainsi à la réalisation de l'objectif de 25 pour cent de commerce intra-OCI d'ici 2025.

De plus, la 41^e Session du COMCEC a prié la SIACE, en collaboration avec le SESRIC, le CIDC et la CICIA, de poursuivre leurs efforts en vue de finaliser les préparatifs techniques pour le lancement du Programme d'Intelligence Économique de l'OCI et de soumettre un rapport d'avancement à la 42^{ème} Réunion du Comité de Suivi ainsi qu'à la 42^{ème} Session Ministérielle du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le groupe de la BID doit rendre compte de ses activités en matière de financement du commerce et d'assurance contre le risque de crédit à l'exportation. Le groupe de la BID (SIACE) doit également informer le Comité des derniers développements concernant le programme de renseignement des affaires de l'OCI.

Les Activités Commerciales de l'INMPI

L'INMPI vise à renforcer le commerce entre les Pays Membres en réalisant des normes harmonisées et en éliminant les barrières techniques entre eux.

La 41^e Session Ministérielle du COMCEC a salué les efforts de l'INMPI dans les domaines de la normalisation, de la métrologie, de l'accréditation ainsi que de l'infrastructure de la qualité et leur impact sur la facilitation du commerce et le renforcement des capacités, et a invité les Pays Membres à adopter et à utiliser les normes de l'OCI/INMPI comme normes nationales, en vue de contribuer à l'harmonisation des normes et à l'allègement des barrières techniques au commerce entre les Pays Membres.

La Session a également appelé les Pays Membres utilisant les Normes OCI/INMPI à adopter officiellement les normes conformément aux directives d'adoption de l'INMPI.

Mesure(s) Nécessaire(s): L'INMPI informera le Comité des développements récents concernant ses activités liées au commerce.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR

Renforcement du rôle du secteur privé dans la coopération économique

Réunions du Secteur Privé

Les Réunions du Secteur Privé organisées par la Chambre Islamique de Commerce et de Développement (CICD), constituent une plate-forme au secteur privé des Pays Membres de l'OCI pour communiquer entre eux et d'explorer les opportunités pour le commerce et les investissements. Outre les réunions du secteur privé, la CICD organise également divers forums sectoriels spécifiques dans les domaines de l'Agriculture Durable, du Tourisme Durable, de l'Economie Islamique, de l'Investissement, de l'Economie Numérique et de l'Entrepreneuriat afin de soutenir le développement durable du secteur privé de l'OCI pour une croissance économique résiliente des pays membres. La 41^e session ministérielle du COMCEC a encouragé les pays membres à utiliser les installations de l'CICD en vue d'échanger des connaissances, de partager les meilleures pratiques, de renforcer les réseaux qui améliorent les capacités du secteur privé et de promouvoir le commerce intra-OCI.

Mesure(s) Nécessaire(s): La CICD doit présenter un rapport au Comité sur les développements récents concernant les réunions du secteur privé.

Centre d'Arbitrage de l'OCI

Le Centre d'arbitrage de l'OCI exerce ses activités à Istanbul - Türkiye. Reconnaisant le rôle important du Centre d'Arbitrage de l'OCI, en tant qu'institution affiliée à la CICD pour le règlement des différends, la 41^e Session du COMCEC appelle les Pays Membres à encourager la participation active aux activités du Centre d'Arbitrage de l'OCI en vue d'utiliser les services fournis par le Centre à ceux qui en font la demande.

Mesure(s) Nécessaire(s): La CICD et le Centre d'Arbitrage de l'OCI devraient informer le Comité des développements récents. Le Comité examinera la question et adoptera les mesures nécessaires.

Financement du développement du secteur privé

La Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé (SID), membre du Groupe de la BID, œuvre pour le développement du secteur privé dans les Pays Membres et finance des projets du secteur privé à cette fin.

Prenant en considération le rôle crucial du financement du secteur privé dans la mobilisation des investissements privés et l'assurance d'une croissance économique durable des Pays Membres, la 41^e Session du COMCEC a salué l'ICD pour ses efforts dans la promotion du développement du secteur privé et l'aide au progrès économique des Pays Membres de l'OCI en offrant un soutien financier et des services de conseil au secteur privé. La session a également invité les Pays Membres à mieux utiliser les moyens de l'ICD à travers des projets solides visant à créer la concurrence, l'esprit d'entreprise et des opportunités d'emploi.

Mesure(s) Nécessaire(s): L'ICD doit informer le Comité de ses efforts de financement du secteur privé dans les Pays Membres de l'OCI. Considérant le rôle vital des PME pour les économies de l'OCI en terme de production, d'investissement, de l'emploi et de la croissance, un Programme de PME du COMCEC a été lancé lors de la 39^e Session Ministérielle du COMCEC. Les domaines thématiques du Programme de PME ont été ajoutés aux domaines sectoriels soutenus dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC. Dans ce contexte, deux projets sont mis en œuvre par Türkiye et Suriname en 2025. En outre, trois projets seront mis en œuvre par la Jordanie, le Pakistan et SESRIC en 2026 dans le cadre du Financement de projet du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le BCC est tenu d'informer le Comité des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme PME du COMCEC.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR

Approfondissement de la coopération financière

L'approfondissement et l'élargissement de la coopération financière offrent de nombreux avantages aux particuliers, aux entreprises et aux nations, tels que la répartition des risques, l'amélioration de l'accès aux capitaux et aux marchés, le rapport coût-efficacité, l'échange de connaissances, la promotion de la croissance économique, la stabilité, l'allocation efficace des ressources, l'utilisation des forces et l'encouragement de l'innovation.

Conformément aux résolutions pertinentes COMCEC, le 25^{ème} Groupe de Travail sur la Coopération Financière (GTCF) se tiendra le 22 Avril 2026 avec le thème de la "Potentiel du financement communautaire pour le développement économique dans les pays membres de l'OCI". Dans le cadre du Financement des Projets du COMCEC, deux projets ont été mis en œuvre par le Bénin et Sierra Léone en 2025. Par ailleurs, trois projets seront mis en œuvre par l'Ouganda, la Malaisie et la Gambie en 2026.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le BCC informera le Comité des résultats de la 25^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière et du projet mis en œuvre en 2026 dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC.

De plus, les autres activités en cours dans le domaine de la Coopération Financière ont été effectuées dans le cadre du Forum des Bourses de l'OCI, du Forum des Organes de Réglementation de Marchés des Capitaux du COMCEC, et des Forums des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC.

Forum des Bourses de Valeurs OCI

En tant que plate-forme et un canal de communication pour les pays membres, le Forum des échanges de l'OCI vise à approfondir et à élargir la coopération parmi les autorités compétentes des pays membres. Le Forum a conduit dix-neuf réunions jusqu'à présent et a développé quelques projets importants, y compris le Fonds d'Investissement International OCI/COMCEC 50 Charia et le Projet de Bourse de l'Or de l'OCI. Les informations sur les efforts du Forum sont disponibles sur le site web (<http://www.oicexchanges.org/>).

La 41^e Session du COMCEC se félicite de la convocation de la 19^e Réunion du Forum des Échanges de l'OCI le 23 septembre 2025 et de l'offre de Borsa Istanbul, en tant que Secrétariat du Forum des Échanges de l'OCI, d'accueillir la 20^e Réunion du Forum en 2026, et invite les Pays Membres à participer activement aux activités organisées dans le cadre de ce Forum.

La 41^{ème} Session du COMCEC a appelé les Pays Membres à soutenir la promotion du Fonds International Charia S&P OCI/COMCEC, qui comprend des actions de l'Indice Charia 50 OCI COMCEC, développé sous la coordination du Forum des Bourses de l'OCI auprès des investisseurs et de la communauté financière dans leurs pays respectifs. De plus, la 41^e Session du COMCEC a demandé au Secrétariat du Forum des Bourses de l'OCI de compléter les préparations techniques sur le Projet de Bourse de l'Or de l'OCI, basé sur le modèle de la chaîne de blocs, en coopération avec les Banques Centrales des Pays Membres intéressés.

Mesure(s) Nécessaire(s): En tant que Secrétariat du Forum, Borsa Istanbul devrait informer le Comité des développements récents concernant les activités du Forum, ainsi que le Fond d'Investissement International S&P OCI / COMCEC 50 Indice Charia, ainsi que du rapport d'avancement relatif à la réalisation du projet de Bourse de l'Or précité. Le comité examinera la question et adoptera les mesures nécessaires.

Forum Des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC

En tant que plate-forme régulière déployant des efforts pour accroître la coordination et la coopération dans les domaines de l'infrastructure réglementaire et juridique entre les Pays Membres, le Forum des Régulateurs des Marchés des Capitaux du COMCEC a tenu quatorze réunions jusqu'à présent. Les informations sur les efforts du Forum sont disponibles sur le site web du Forum (<http://www.comceccmr.org/>). La 41^e Session du COMCEC salue la convocation de la 14^e Réunion du Forum COMCEC CMR le 15 octobre 2025 et l'offre du Conseil des Marchés des Capitaux (CMB) de la République de Türkiye, en tant que Secrétariat du Forum, d'accueillir la 15^e Réunion du Forum CMR du COMCEC en 2026 et invite tous les Pays Membres de participer activement à cette Réunion.

En outre, la 41^e Session du COMCEC salue la participation de 14 Pays Membres de la Plateforme Électronique sur l'Immobilier du COMCEC dans le cadre du Forum de Réglementation des Marchés de Capitaux. La Session demande également au Secrétariat du Forum d'accélérer les travaux juridiques, administratifs et techniques nécessaires pour disposer d'une Plateforme Electronique Immobilière à part entière, et invite les Pays Membres qui ne l'ont pas encore fait, à identifier leurs organismes agréés ainsi qu'à les notifier au Secrétariat du Forum. Mesure(s) Nécessaire(s): En tant que secrétariat du Forum, le Conseil des Marchés de Capitaux de Türkiye doit informer le Comité des développements récents concernant les efforts du Forum. Le comité examinera la question et adoptera les mesures nécessaires.

Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC

Le Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC a fourni une plateforme régulière pour discuter des questions monétaires, bancaires et financières, ainsi que des efforts visant à approfondir la coopération et la coordination entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des pays membres de l'OCI. Les informations sur les efforts du Forum sont disponibles sur le site web du Forum (<http://comceccentralbanks.org/>).

La 41^e session du COMCEC s'est félicitée de la tenue de la 7^e réunion du Forum des banques centrales OCI-COMCEC les 28 et 29 septembre 2025 à Istanbul, et de la proposition de la Banque centrale de la République de Turquie d'assurer le secrétariat du Forum pour accueillir sa 8^e réunion en 2026, et a invité les pays membres à participer activement à cette réunion. En outre, félicitant les programmes de formation et de renforcement des capacités, en particulier sur les banques et les finances Islamiques, les monnaies numériques des banques centrales (MNBC), la politique monétaire et la Chaîne de Valeur Halal organisés par le SESRIC au profit des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des États Membres, la 41^e Session du COMCEC demande au SESRIC de continuer à organiser de telles activités en particulier en matière de finance sociale islamique, au profit des institutions nationales pertinentes des États Membres dans le cadre du Programme de Renforcement des Capacités des Banques Centrales (CB-CaB).

Mesure(s) Nécessaire(s): En tant que secrétariat du Forum, la Banque Centrale de la République de Türkiye doit informer le Comité concernant les activités du Forum.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR

Amélioration des transports et des communications

Les transports et les communications constituent l'épine dorsale des activités économiques, facilitant la circulation efficace des personnes et la distribution des marchandises. Vu cette importance, le maintien d'un système de transport intégré et performant est primordial pour le développement économique et social des pays membres. Conformément à la résolution pertinente du COMCEC, la 26^e Réunion du Groupe de Travail sur le Transport et les Communications (GTTC) se tiendra le 20 avril 2026, avec le thème de "Conception de systèmes de transport multimodes intégrés dans les Pays Membres de l'OCI".

Concernant les projets soutenus par le Financement de Projets de COMCEC, le projet intitulé « Renforcement des Capacités humaines et Institutionnelles pour l'Identification, l'Analyse et le Suivi des Données afin de Suivre les Émissions du Secteur des Transports en Gambie et dans les pays de l'OCI » a été mis en œuvre par la Gambie en partenariat avec Türkiye en 2025. D'autre part, le projet intitulé « Promouvoir un cadre réglementaire commun pour les services de transport en commun basés sur les STI dans les États membres de l'OCI : Le projet pilote jordanien « Renforcement des capacités et intégration des données » sera mis en œuvre par la Jordanie en 2026.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le BCC informera le Comité des résultats de la 26^e Réunion du GTTC et du projet mis en œuvre en 2026 dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC, ainsi que d'autres développements concernant la coopération dans ce domaine.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR

Développement d'un secteur du tourisme durable et compétitif

L'industrie du tourisme, en tant que domaine de coopération du COMCEC, est l'un des secteurs vitaux dans de nombreux pays, en générant des devises étrangères, en créant de nouveaux revenus et en augmentant les opportunités d'emploi.

Le Groupe de Travail sur le Tourisme du COMCEC (GTT) a s'est concentré sur divers aspects du secteur du tourisme et ses sous-catégories. Conformément aux résolutions pertinentes du COMCEC, la 26^e Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme se tiendra le 21 avril 2026, avec pour thème « Impacts du changement climatique et stratégies d'atténuation pour un tourisme durable au sein de l'OCI. ».

Par ailleurs, la 41^e session du COMCEC a exprimé sa gratitude à Türkiye pour avoir accueilli la 13^e réunion du Forum du tourisme du secteur privé OCI/COMCEC le 8 octobre 2025, sur le thème « Tourisme et développement rural dans les pays de l'OCI », et s'est félicitée de la proposition du Secrétariat du Forum d'organiser la 14^e réunion en 2026.

En ce qui concerne les projets soutenus dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC, six projets ont été mis en œuvre par le Bangladesh, le Burkina Faso, l'Indonésie, la Malaisie et l'Ouganda et SESRIC en 2025 dans le domaine du tourisme, et douze Pays Membres ont bénéficié de ces projets. D'ailleurs, huit projets ont été lancés par le Bangladesh, la Gambie, l'Indonésie, les Maldives, l'Ouganda, l'Ouzbékistan, le SESRIC et l'INMPI dans le domaine de coopération sur le tourisme cette année.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le BCC informera le Comité des résultats de la 26^e Réunion du du Groupe de Travail et du projet mis en œuvre en 2026 dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC, ainsi que d'autres développements concernant la coopération dans ce domaine.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Augmentation de la productivité du secteur agricole et maintien de la sécurité alimentaire

L'agriculture est l'un des domaines de coopération importants définis dans la stratégie du COMCEC. Conformément aux résolutions pertinentes du COMCEC, la 26^e Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture sera tenu le 22 avril 2026 avec pour thème «Promotion d'un secteur agricole résilient face au changement climatique dans les Pays Membres de l'OCI».

En ce qui concerne les projets soutenus dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC, huit projets ont été mis en œuvre par le Bénin, l'Égypte, la Gambie, le Niger et SESRIC en 2025 dans le domaine de l'agriculture, et 10 Pays Membres ont bénéficié de ces projets. De plus, six projets seront mis en œuvre par le Bénin, la Gambie, la Malaisie, le Niger, le Pakistan et l'Ouganda dans le cadre de la coopération agricole cette année.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le BCC informera le Comité des résultats de la 26^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture et des projets mis en œuvre en 2026 dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC et d'autres développements dans ce domaine de coopération.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR

Allègement de la Pauvreté

La pauvreté demeure une priorité centrale du programme de développement mondial, façonnée par des défis politiques et socio-économiques régionaux et mondiaux persistants. Cependant, les progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté ont été freinés par les incertitudes et les perturbations persistantes.

Conformément à la résolution pertinente du COMCEC, le 26^e Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté (GTAP) sera tenu avec le thème de "Prévention de l'inadéquation des compétences sur le marché du travail dans les Pays Membres de l'OCI" le 21 avril 2026. Dans le cadre du financement du projet COMCEC, un projet intitulé « Développement d'une feuille de route efficace pour faciliter la transition numérique dans les systèmes EPF nationaux dans les pays membres de l'OCI » a été mis en œuvre par SESRIC en 2025 et 11 pays membres, à savoir l'Azerbaïdjan, le Tchad, la Gambie, l'Irak, la Jordanie, la Malaisie, le Nigéria, le Pakistan, le Qatar, la Tunisie, Türkiye et l'Ouganda, ont bénéficié de ce projet.

De plus, quatre projets seront mis en œuvre par la Malaisie, le Nigéria, le Pakistan et le SESRIC dans le domaine de la coopération en matière de réduction de la pauvreté en 2026.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le BCC informera le Comité des résultats de la 26^{ème} Réunion du GTAP et des projets mis en œuvre en 2026 dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC.

De plus, les efforts de coopération en cours dans le domaine de l'allègement de la pauvreté ont été déployés sous les auspices du Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID), du Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA), du Programme d'Éducation Professionnelle et de Formation des Pays Membres de l'OCI (EPF-OCI) et de la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD).

Le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) et le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA)

Suite au troisième Sommet Extraordinaire de la Conférence Islamique en 2005, un fonds spécial nommé le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) a été établi sous la BID. Depuis son lancement officiel en 2007, le fonds a visé à réduire la pauvreté dans les Pays Membres. Une autre initiative importante de la BID, lancée en 2008 est le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA). En plus de créer plus d'emplois, ce fonds vise à renforcer la croissance économique et la production agricole dans les Pays Membres africains.

Rappelant les résolutions pertinentes Session ministérielle du COMCEC, la 41^e Session Ministérielle du COMCEC a demandé au Groupe de la BISD de soumettre un rapport sur la mise en œuvre du FSID ainsi que le rapport d'évaluation du PSDA à la 42^e réunion du Comité de Suivi du COMCEC et à la 42^e Session Ministérielle du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Groupe de la BID devrait soumettre des rapports sur la mise en œuvre du FSID et du PSDA et informer le Comité sur la mise en œuvre des programmes susmentionnés.

Programme de l'EPF-OCI

Le SESRIC a exécuté le Programme d'Enseignement et de Formation Professionnels pour les Pays Membres de l'OCI (OCI-EFP) depuis 2009 pour contribuer à la livraison d'un enseignement et d'une formation professionnels de qualité par les autorités d'éducation pertinentes des Pays Membres de l'OCI.

Exprimant sa reconnaissance à SESRIC pour ses efforts dans la mise en œuvre de la feuille de route stratégique 2020-2025 de l'OCI-EFTP, la 41^e session, le COMCEC a demandé au SESRIC de préparer la nouvelle feuille de route stratégique 2026-2030 du programme OCI-EFTP, tout en continuant à fournir régulièrement des mises à jour sur les progrès accomplis aux Sessions du COMCEC et aux réunions du Comité de Suivi, ainsi qu'à informer le Comité des efforts préparatoires pour la phase suivante du programme OCI-EFP, afin d'assurer la poursuite de la mise en œuvre réussie du programme OIC-EFP.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le SESRIC devrait informer le Comité sur les derniers développements sur la mise en œuvre de la feuille de Route Stratégique de l'OCI-EFTP 2020-2025 et d'autres activités de formation en cours dans le cadre du programme OCI-EFP et des préparatifs en vue de la feuille de route qui succédera, ainsi que d'autres activités de formation dans le cadre du programme OCI-EFP.

Mise en Œuvre des ODD

Le programme pour le développement durable et ses objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030, ont été adoptés par le sommet extraordinaire des Nations Unies en septembre 2015, présentant un programme de développement mondial plus ambitieux et plus complet.

Saluant les efforts du SESRIC dans la conduite des rapports annuels sur le progrès vers la réalisation des ODD dans les Pays Membres de l'OCI et la soumission aux Sessions Ministérielles du COMCEC sur une base régulière, la 41^e Session du COMCEC demande au SESRIC de continuer à mettre en œuvre des activités de formation statistique avec un focus sur les ODD prioritaires au profit des Bureaux Nationaux de Statistique (BNS) et les composantes pertinentes des systèmes statistiques nationaux des États Membres dans le cadre de son Programme de Renforcement des Capacités Statistiques (StatCaB). La 41^e Session du COMCEC a également demandé au BCC de continuer à compiler les activités pertinentes des Institutions de l'OCI alignées sur les domaines des ODD pour les soumettre à la 42^{ème} Session du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le SESRIC devrait informer le Comité sur les préparations concernant son rapport sur le progrès vers l'accomplissement des ODD dans les Pays Membres de l'OCI qui sera soumis à la 42^{ème} Session du COMCEC. Le BCC informera le Comité des préparations pour la compilation de la liste des activités des institutions pertinentes de l'OCI alignées sur les domaines prioritaires des ODD.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR

Coopération sur la transformation numérique

Soulignant les tendances émergentes en matière de technologies numériques dans l'ensemble des services publics, la transformation numérique a été incluse en tant que nouveau domaine de coopération dans l'Agenda du COMCEC. En outre, le Forum de Haut Niveau sur la Transformation Numérique du COMCEC a été institué dans le but de renforcer la coopération technique et la collaboration entre les autorités compétentes chargées de la transformation numérique dans les Pays Membres, ainsi que de favoriser l'échange d'expériences et la conception de programmes et de projets conjoints. Plusieurs activités de formation et de renforcement des capacités ont été menées dans le cadre du Forum. Le Forum vise également à soutenir le développement de programmes et de projets conjoints dans ce domaine thématique.

Concernant les projets soutenus par le Financement de Projets du COMCEC, deux projets ont été mis en œuvre avec succès par le Tadjikistan et Türkiye en 2025. Par ailleurs, un projet sera mis en œuvre cette année par le Tadjikistan dans le domaine de la coopération en matière de transformation numérique.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Comité sera informé des efforts déployés dans le cadre du Forum de haut niveau sur la transformation numérique du COMCEC et des développements récents dans le domaine de la coopération en matière de transformation numérique.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR

Préparatifs de la session d'échange de vues sur

«Développement des outils efficaces de financement du commerce pour accroître les exportations dans les Pays Membres de l'OCI.»

Des sessions d'échanges de vues ont lieu régulièrement lors des Sessions Ministérielles du COMCEC. La 41^e session du COMCEC ayant fixé le thème de l'échange de vues ministériel de la prochaine session du COMCEC comme étant « Le Développement des outils efficaces de financement du commerce pour accroître les exportations dans les Pays Membres de l'OCI », a demandé au groupe de travail sur le commerce du COMCEC lors de sa 27^e réunion, en coopération avec les institutions pertinentes de l'OCI, de formuler des recommandations politiques concrètes sur ce sujet et d'en faire rapport à la 42^{ème} session du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC devrait informer le Comité du COMCEC sur les préparations de la session d'échange de vues.

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR

Projet d'Ordre du Jour de la 42^{ème} Session du COMCEC

Le projet d'ordre du jour de la 42^{ème} Session du COMCEC sera examiné par le Comité de Suivi sous ce point de l'ordre du jour.



COMCEC

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ
42^{ÈME} RÉUNION DU COMITÉ DE
SUIVI DU COMCEC

12-13 Mai 2026

Bureau de Coordination du COMCEC

Mai 2026

www.comcec.org